



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
D'ENTRETIEN DES CANALISATIONS ET DES
EQUIPEMENTS TECHNIQUES (BACS A
GRAISSES ET POMPES DE RELEVAGE) DANS
LES BATIMENTS COMMUNAUX PASSE AVEC
LA SOCIETE SECHE ASSAINISSEMENT**

**DÉCISION N° DM-22-058
EN DATE DU 18 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° A-19-241 en date du 26 juin 2019 de signer le marché d'entretien des canalisations et des équipements techniques (bacs à graisses et pompes de relevage) dans les bâtiments communaux ;

CONSIDÉRANT le transfert d'activité de la société SUEZ RV OSIS IDF vers la société SECHE ASSAINISSEMENT ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SECHE ASSAINISSEMENT sise lieu-dit « Les Hêtres » 53810 CHANGE et représentée par Monsieur Aubin LEDUC en qualité de Directeur des Opérations Industrielles, l'acte modificatif n°1 au marché d'entretien des canalisations et des équipements techniques (bacs à graisses et pompes de relevage) dans les bâtiments communaux.

Le prix forfaitaire de la prestation de 32 205 € HT (38 646 € TTC) ainsi que le montant maximum sur le bordereau des prix unitaires par an de 20 000 € HT (24 000 € TTC) restent inchangés.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220218-lmc1H9373H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/02/2022
Date de Publication : 18/02/2022

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220218-Imc1H9373H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/02/2022
Date de Publication : 18/02/2022